



Fiche de poste : Assistant de Direction de l'Univers Café (EVE)

Le contexte

L'association InterAsso Grenoble Alpes a pour objet de représenter les étudiants de l'académie de Grenoble en regroupant les associations étudiantes et les représentants étudiants de cette académie, en tant que fédération de territoire, dans le cadre d'une gouvernance basée sur la démocratie représentative. Ses objectifs sont les suivants :

- **Accompagnement des étudiants** : Apporter un soutien aux étudiants, aux associations et représentants étudiants via des projets d'innovation social, des formations et un suivi adapté.
- **Dynamisation de la vie du campus** : Favoriser la vie étudiante sur les campus de l'académie de Grenoble en organisant, coordonnant ou soutenant des événements culturels et sociaux ou des services à forte dimension culturelle destinés aux étudiants.
- **Défense des droits des étudiants** : Défendre les droits et intérêts des étudiants, tant au niveau collectif qu'individuel, en assurant une représentation active auprès des instances universitaires et en développant des dispositifs d'innovation social favorisant l'égalité et l'accès aux droits.
- **Objectifs de développement durable** : Contribuer aux Objectifs de Développement Durable tels que définis par l'Organisation des Nations Unies, par la gestion de services et d'œuvres d'intérêt général destinés aux étudiants et aux jeunes.

L'association peut exercer des activités économiques ou commerciales dans la stricte mesure nécessaire à la réalisation de ses objectifs statutaires, conformément à la législation en vigueur.

Depuis le 1er septembre 2021, IAGA gère l'Espace Vie Etudiante (EVE) par le biais d'une Concession de Service Public (CSP, unique en France) accordée par l'Université Grenoble Alpes (UGA). Ce lieu, géré par des étudiants pour des étudiants, regroupe un café associatif étudiant ainsi qu'une salle polyvalente, qui accueille tous types d'événements : concerts, spectacles, projections, ateliers...

Le secteur d'activité

Café de EVE : point d'appui à la vie associative et à l'organisation de projets événementiels et citoyens au sein du bâtiment EVE (Espace Vie Etudiante).

Les missions

Mission 1 : Encadrement de l'équipe du café :

- Organiser le recrutement de l'équipe dans les temps forts (rentrée de septembre, rentrée de janvier, ponctuellement), en lien avec la présidence et la direction.
- Former les salariés étudiants aux outils et techniques de service et d'entretien du café
- Construire leur emploi du temps hebdomadaire et assurer le suivi de leurs heures
- Animer une réunion d'équipe mensuelle

Mission 2 : Assurer le bon fonctionnement du café :

- Faire l'état des stocks, en lien avec l'équipe du café
- Passer les commandes auprès des fournisseurs et les réceptionner (vérifier les livraisons)
- Contrôler le respect des consignes de service, de rangement et de propreté, ainsi que les consignes de sécurité du bâtiment
- Mettre en place des outils et méthodes de travail et les faire évoluer avec l'équipe du café
- Maîtriser les plannings événementiels, universitaires et météo pour assurer l'emploi du temps du café

Mission 3 : Suivi de l'activité économique et associative :

- Suivi journalier de la caisse enregistreuse
- Suivi des erreurs de caisse auprès de la comptable et de l'équipe café
- Mise à jour du Mercuriale
- Suivi de vente des nouveaux produits et produits locaux
- Suivi des inventaires mensuels

Mission 4 : Service et préparation alimentaire :

- Vente de boissons (cafés, softs, boissons alcoolisées relevant de la licence 3...)
- Vente de denrées alimentaires
- Suivi du process d'hygiène et de chaîne du froid et les faire respecter

Mission 5 : Participation à la vie interne et externe de l'association et du bâtiment :

- Promotion et participation aux événements de IAGA en lien avec le lieu EVE
- Participation aux formations et aux séminaires internes
- Participation à la réunion d'équipe hebdomadaire des permanents

Les compétences requises ou souhaitées

- Expérience associative souhaitée
- Maîtrise des outils bureautiques (Excel)
- Connaissance du campus, de ses acteurs institutionnels et associatifs appréciée
- Sens de l'organisation et de l'observation
- Autonomie, capacité à prendre des initiatives, adaptabilité
- Esprit d'équipe

- Sens de la communication
- Dynamisme
- Sensibilité à l'Économie Sociale et Solidaire, aux circuits courts et à la transition durable

Les spécificités du poste

- Port de charges
- Travail debout
- Travail régulier devant un écran
- Environnement bruyant
- Accueil et accompagnement des publics, notamment sur la consommation d'alcool
- Règles d'hygiène rigoureuses à respecter
- Formation HACCP est un plus
- Travail polyvalent en intérieur et extérieur, en journée et en soirée.
- Environnement possiblement bruyant (balances de concerts, travaux...)
- Travail régulier en soirée et participation aux temps collectifs
- Bâtiment fermé et jours de congés ou récupération pendant les interruptions pédagogiques
- En vertu du code du travail : 2,08 jours de congés payés acquis par mois travaillé

La rémunération

- Rémunération Groupe B Coefficient 265 de la convention collective ECLAT
- Café illimité
- Prise en charge 50% de l'abonnement transport et/ou prime mobilité de 12.5 €/ mois (pour une quotité à si vous vous déplacez à vélo.

Hiérarchie

- N-1 : Serveurs et serveuses
- N+1 : Coordination
- N+2 : Bureau restreint d'InterAsso Grenoble Alpes

Informations complémentaires

- Contrat : CDD à 28h hebdomadaire
- Période : 25/08/2025 au 6/07/2026
- Lieu : EVE, 101 place du Torrent, 38400 Saint Martin d'Hères
- Date limite pour candidater : 10 août 2025 à minuit
- Date des entretiens : le jeudi 21 août 2025 après midi
- CV, lettre de motivation à envoyer à : recrutements@eve-grenoble.fr